

RÉSUMÉ DU RIEM

L'analyse des données issues des médias sociaux et de l'externalisation ouverte pour la pharmacovigilance au Canada

Résumé

- L'extraction de données des médias sociaux à des fins de pharmacovigilance pourrait faciliter la détection et l'interprétation de signes d'effets indésirables induits par certains médicaments et contribuer à la mitigation de leurs risques pour la santé de la population canadienne.
- Nous avons posé la question : « Que vaut le recours à la surveillance des médias sociaux à des fins de pharmacovigilance dans un contexte canadien? »
- Nous avons étudié la faisabilité d'une démarche de pharmacovigilance par les médias sociaux au Canada au moyen d'une plateforme logicielle commerciale pour évaluer dix médicaments.
- Nous avons estimé la concordance des effets indésirables potentiels relevés dans les médias sociaux avec les effets indésirables signalés spontanément dans une base de données existante sur l'innocuité des médicaments.
- Nos résultats donnent à penser qu'il est faisable d'exercer une surveillance en utilisant les médias sociaux.
- Une mise en garde s'impose : un traitement manuel est nécessaire en plus de l'extraction automatisée de l'information des médias sociaux.

Auteurs : David Buckeridge, Claudia Woronko, Nikita Boston-Fisher, Carrie Pierce

Renseignements :
david.buckeridge@mcgill.ca

Quelle est la situation actuelle?

Les plateformes de médias sociaux (comme Twitter ou Facebook) permettent à des millions d'utilisateurs de dévoiler publiquement leurs expériences des médicaments et produits médicaux, des témoignages qui pourraient faciliter la pharmacovigilance, c'est-à-dire le repérage de signaux relatifs à l'innocuité des médicaments. La Direction de la gestion des ressources et des opérations de Santé Canada, en collaboration avec la Direction des produits de santé commercialisés, a ainsi décidé d'étudier la question « Que vaut le recours à la surveillance des médias sociaux à des fins de pharmacovigilance dans un contexte canadien? »

Quel était le but de l'étude?

Nous avons voulu :

- Étudier la faisabilité d'une démarche de pharmacovigilance faisant appel aux médias sociaux au Canada à l'aide d'une plateforme logicielle commerciale pour la surveillance de dix médicaments.
- Estimer la concordance des effets indésirables potentiels relevés dans des messages publiés dans les médias sociaux avec les effets indésirables rapportés par déclaration spontanée dans une base de données existante sur l'innocuité des médicaments.

Comment l'étude a-t-elle été menée?

- Pour la pharmacovigilance faisant appel aux médias sociaux, nous avons utilisé une plateforme commerciale (MedWatcher Social, de janvier 2017 à avril 2018) conçue pour les responsables de la réglementation des médicaments (évaluateurs médicaux et scientifiques et épidémiologistes compris) en complément à la surveillance postcommercialisation.
- Nous avons analysé quantitativement les effets indésirables potentiels relevés par le système Medwatcher Social sous trois angles : fréquence, précision, et concordance.

Qu'a révélé l'étude?

- La fréquence globale des effets indésirables signalés dans les médias sociaux était généralement inférieure à celle des déclarations spontanées.
- Sur la base de signalements généraux (p. ex. le type d'organe touché par la réaction indésirable), les données des médias sociaux et celles des déclarations spontanées sur les effets indésirables des médicaments ont tendance à s'accorder pour ce qui est de la fréquence relative des effets indésirables potentiels pour un produit donné, quoique les symptômes réels dans les déclarations spontanées aient tendance à être plus graves que ceux qui sont signalés dans les médias sociaux.
- D'après les résultats de notre étude sur les dix médicaments sélectionnés, la pharmacovigilance par les réseaux sociaux semble être faisable.
- Toutefois, les processus automatisés ne sont pas suffisamment précis à eux seuls, si bien que la collecte manuelle des données reste également nécessaire.

Cette recherche a été financée par le Réseau sur l'efficacité et l'innocuité des médicaments des IRSC et réalisée par des chercheurs affiliés aux établissements suivants :

